
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 14 février 2022 à 19 h
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs
Monsieur Michel Bordeleau, Chef de division – Études techniques
Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Jean-Michel Brunet, Commandant PDQ 10

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

La mairesse présente le bilan 2021 du Plan stratégique 2018-2021.

10.01

Information par les membres du conseil d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement et les conseiller-ères abordent les sujets suivants :

- Madame Émilie Thuillier :
- Fait la promotion des nombreuses activités organisées pendant le mois de février dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, notamment à la bibliothèque, et invite la population à s'ouvrir aux nombreuses et diverses communautés noires de Montréal pour tisser des liens.
 - Précise que le conseil adoptera une résolution ce soir en lien avec les Journées de la persévérance scolaire (10.09) et tient à saluer la justesse du message de l'édition 2022 et le travail des personnes qui oeuvrent pour donner du sens au parcours académique de chaque enfant afin de permettre à chaque jeune de se réaliser pleinement selon ses aspirations.
- Madame Effie Giannou :
- Souhaite une bonne Saint-Valentin à tous et toutes.
 - Tient à féliciter les jeunes pour leurs efforts et leur motivation à apprendre et à persévérer dans leur parcours scolaire.
 - Souligne les 35 ans de Tandem et l'apport extraordinaire de cet organisme dans la communauté en raison de son action et de la panoplie d'activités de sensibilisation offertes et mentionne son appréciation des membres de l'équipe avec laquelle elle apprécie grandement travailler.

- Félicite les nouvelles personnes élues au conseil d'administration de l'AGAGO en janvier dernier, une relève importante, et s'engage à travailler en étroite collaboration pour la revitalisation du secteur Gouin Ouest.
- Annonce le début des travaux de réaménagement du boulevard Gouin Ouest, dans le secteur de Saraguay, et remercie la population pour sa patience.
- S'adresse au regroupement citoyen ayant communiqué avec elle concernant l'immeuble situé au 7405, boulevard Gouin Ouest, qui a récolté près de 335 signatures au cours des trois derniers jours, pour informer ses membres que le dossier en question sera traité en 30.05 de l'ordre du jour.

Madame Nathalie Goulet :

- Salue les personnes présentes et celles qui écoutent via la webdiffusion et remercie les équipes qui la rendent possible.
- Explique en quoi consiste son travail général à titre de conseillère municipale élue, outre le fait qu'elle est en étroite relation avec la population et les partenaires communautaires de son district, pour permettre à la population de saisir l'étendu du travail des personnes élues. Énumère ses responsabilités, tant à l'arrondissement qu'à la ville centre, ainsi que les commissions et comités auxquels elle siège et les dossiers nombreux et divers qui l'occupent.
- Invite la population à poser sa candidature au nouveau Comité consultatif sur la Culture et la toponymie de l'arrondissement, tout en précisant que l'information est disponible sur le site Internet.
- Convie la population à participer aux fêtes d'hiver organisées au pavillon d'accueil du parcours Gouin et au parc Marcelin-Wilson et à profiter du prêt d'équipements.

Madame Julie Roy

- Salue la population et lui souhaite une belle Saint-Valentin.
- Mentionne que l'implication des jeunes est essentielle et qu'elle lui tient particulièrement à cœur, tout en relatant qu'elle a transmis des lettres aux jeunes qui pouvaient voter pour la première fois lors de l'élection municipale de novembre dernier. Précise que 198 jeunes ont donc voté pour la première fois dans Saint-Sulpice et souhaite que ceci leur ait permis de saisir l'importance de leur participation à la démocratie.
- Mentionne qu'elle a eu l'honneur d'avoir été nommée au Conseil Jeunesse de l'arrondissement et tient à souhaiter la bienvenue aux membres nouvellement élu-es du CJAC et au membre dont le mandat a été reconduit. Communique sa hâte de les rencontrer et annonce qu'il reste une place à combler.
- Invite les jeunes à poser leur candidature pour les postes de sauvetage aquatique dans les piscines de l'arrondissement.
- Informe de la reprise des activités de sport et de loisirs offertes par les Loisirs de l'Acadie et les Loisirs Christ-Roi qui tiendront leur camp de jour respectif pour la relâche scolaire. Se réjouit de les retrouver grâce à la reprise des activités.
- Partage des bons coups en lien avec le vélo d'hiver : la sortie de vélo d'hiver où 35 personnes ont participé; félicite les cyclistes solidaires bénévoles qui ont collecté 300 kilos de denrées alimentaires en vélo qui ont été livrés à l'organisme la Maison du monde, ce qui a permis au groupe FEEDback de préparer et de distribuer des paniers à des familles du quartier Saint-Simon.
- Annonce l'incitatif à l'achat de vélo électrique pour les personnes qui travaillent dans une entreprise du secteur du district central et la formation de la SDC à ce sujet qui sera offerte le 16 février.

Monsieur Jérôme Normand

- Salue la population.
- Mentionne le soutien financier majeur qui sera accordé ce soir à Marchés Ahuntsic-Cartierville, dont le succès est grandissant depuis 2020, pour permettre à la population de se procurer des denrées fraîches et des produits locaux (20.03).

- Annonce la nouvelle ligne téléphonique du Bureau des permis qui permet de communiquer directement et rapidement. Invite la population à faire les demandes de permis le plus rapidement possible, soit en ligne ou par téléphone, pour ne pas retarder le début de leur projets.
- Remercie les Loisirs Saint-Martyrs-Canadiens et son équipe pour l'organisation de son parcours hivernal tenu le 6 février au parc des Hirondelles.
- Invite les personnes intéressées à réserver la soirée du 7 mars pour la séance de rétroaction sur le projet de rues partagées.
- Souhaite une bonne semaine de relâche à toutes les familles du quartier.

10.02

Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure

- 9007, boulevard Gouin Ouest – Lot 6 085 574 du cadastre du Québec : Autoriser une marge avant de 139,67 mètres pour l'agrandissement du bâtiment (40.03).

À l'expiration de la période prévue pour la consultation écrite, aucun commentaire ni question n'ont été reçus.

10.03

Correspondance et dépôt de documents

Aucun document.

10.04

Période de questions du public

À 19 h 40, la mairesse d'arrondissement annonce le début de la période de questions réservée au public pour laquelle 32 questions ont été inscrites au registre. Les personnes identifiées ci-dessous ont transmis leurs questions à l'attention des membres du conseil d'arrondissement, via le formulaire internet, concernant les sujets suivants :

- | | |
|----------------------|--|
| Antoine Bécotte | - Surveillance de la construction et des coûts du REM de l'ouest. |
| René Gibeault | - 3 ^e édition du budget participatif de l'arrondissement. |
| Didier Haillot | - Piste cyclable sur la rue Prieur, de l'avenue Georges-Baril à la rue Saint Hubert. |
| Maxime Leblanc | - Inspection de l'immeuble entier lors d'une infestation de cafards dans un logement. |
| Jacques Nacouzi | - Déneigement du REV. |
| Louis-Philippe Viger | - Stationnement du parc Nicolas-Viel (flânage). |
| Frédéric Bataille | - Piste cyclable sur la rue Prieur, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Christophe-Colomb. |
| Alice Caz | - Demande de brigadiers pour l'école Fernand-Seguin aux heures d'entrée et sortie.

- Projet d'aménagement de la chaussée pour l'avenue Millen entre les rues Sauvé et Fleury. |
| Lynne Jaworski | - Matières recyclables ne trouvant pas preneurs localement. |
| Séverine Le Page | - Méthode de déneigement dans le quartier. |

- | | |
|----------------------------|---|
| Corinna Antipas | - Problème de poubelles et de nid-de-poule sur l'avenue Marcellin-Wilson au sud du boulevard Henri-Bourassa en direction du boulevard de l'Acadie. |
| Manon Blais | - Demande de parc à chiens dans le secteur Saint-Sulpice / André-Grasset. |
| Quang Phi | - Fermeture de la sortie de l'autoroute 15 à la hauteur de la rue De Salaberry. |
| Céline Nicot | - Fermeture de la sortie de l'autoroute 15 à la hauteur de la rue De Salaberry. |
| Yves St-Maurice | - Piètre qualité du tri des matières recyclables à Montréal. |
| Josée-Marie Ouellet | - Fermeture de la sortie de l'autoroute 15 à la hauteur de la rue De Salaberry. |
| Janine Renaud | - Demande d'interdiction de stationnement pour services d'urgence, déneigement et travaux devant les Habitations Saint-Sulpice. |
| Edith Quesnel | - Fermeture de la sortie de l'autoroute 15 à la hauteur de la rue De Salaberry. |
| Natasha Hagopian | - Suivi - Piste cyclable entre la rue Toupin et l'entrée principale du parc de Beauséjour. |
| Christine Lapointe-Lagueux | - Inclusion de citoyens au comité qui sera formé pour le dossier du parc de Beauséjour. |
| Serge Trouillard | - Nombreux virages en U sur l'avenue Curotte en direction sud par des véhicules roulant sur le boulevard Henri-Bourassa en direction ouest. |
| Nicolas Dusseault | - Demande de report à une date ultérieure de la décision devant être rendue le 14 février 2022 concernant le 279, boulevard Gouin Est. |
| Denise Landry | - Coût du permis d'abattage d'un arbre sur un terrain privé. |
| Paola Ciccone | - Immeuble sis au 7405-7415, boulevard Gouin Ouest. |
| Richard Williams | - Absence de pistes cyclables protégées dans Youville.
- Travaux réalisés sur le boulevard Saint-Laurent (entre les rues de Beauharnois et Sauvé) durant l'été/automne 2021. |
| Jean Beaudet | - Réaménagement de la sortie de la rue De Salaberry. |
| Annie Paquette | - Inclusion d'un membre du Rassemblement des résidents du secteur entourant le parc de Beauséjour au comité qui sera formé pour le dossier du parc de Beauséjour. |
| Miria Elias | - Problématique au parc Beauséjour en lien avec l'interdiction des BBQ dans le parc Raimbault et les parcs avoisinants de l'arrondissement de Saint-Laurent. |
| Gilles Larocque | - Arrivée des nids de poule. |
| Caroline Chen | - Demande une plus grande présence policière aux abords du cégep, des deux CPE et des deux écoles du secteur Saint-Sulpice. |

Cette période de questions prend fin à 21 h 07.

10.05

Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

10.06

CA22 09 0018

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 14 février 2022.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 14 février 2022, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA22 09 0019

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 17 janvier 2022.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de considérer comme lu et ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 17 janvier 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.08

CA22 09 0020

Appui du conseil d'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville aux Journées de la persévérance scolaire 2022.

Attendu que la campagne sur les Journées de la persévérance scolaire (JPS) regroupant plusieurs partenaires se tiendra du 14 au 18 février 2022 sur la thématique « Merci d'être porteur et porteuse de sens » et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation collective autour de la persévérance et de la réussite scolaire;

Attendu que l'année scolaire 2020-2021 a été difficile et que l'année 2021-2022 l'est tout autant pour les jeunes ainsi que pour l'ensemble des intervenant-es du réseau de l'éducation;

Attendu que l'appui et la présence bienveillante de tous les adultes sont primordiaux en cette période;

Attendu que élu-es municipaux veulent témoigner de leur solidarité et de leur soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant-es du réseau de l'éducation;

Attendu que les élu-es municipaux collaborent aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative, entre autres à travers le Mouvement Réussite éducative : les élu-es s'engagent! de Concertation Montréal;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

de proclamer la semaine du 14 au 18 février 2022 comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire;

d'exprimer unanimement et publiquement la solidarité et le soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant-es du réseau de l'éducation;

d'appuyer la campagne des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2022 sur la thématique « Toutes et tous porteurs de sens » et d'inviter les élu-es à y participer;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.09

CA22 09 0021

Adopter le bilan 2021 du Plan stratégique 2018-2021 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'adopter le bilan 2021 du Plan stratégique 2018-2021 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.01 1224212001

CA22 09 0022

Ratifier une dépense additionnelle de 39 501,54 \$, taxes incluses, pour le service de location de deux tracteurs-chargeurs compacts sur roues avec opérateurs pendant les opérations de déneigement, dans le cadre du contrat accordé à Sig-Nature, majorant ainsi le montant total du contrat de 324 542,61 \$ à 364 044,15 \$, taxes incluses (appel d'offres public 19-17818).

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de ratifier une dépense additionnelle de 39 501,54 \$, taxes incluses, pour le service de location de deux tracteurs-chargeurs compacts sur roues avec opérateurs pendant les opérations de déneigement, dans le cadre du contrat accordé à Sig-Nature, majorant ainsi le montant total du contrat de 324 542,61 \$ à 364 044,15 \$, taxes incluses.

d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1195241005

CA22 09 0023

Accorder un soutien financier de 75 000 \$ à Solidarité Ahuntsic dans le cadre du partenariat de redéveloppement du site Louvain Est / Approuver la convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

1. d'accorder un soutien financier de 75 000 \$ à Solidarité Ahuntsic dans le cadre du partenariat de redéveloppement du site Louvain Est;
2. d'approuver une convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1229141001

CA22 09 0024

Accorder un soutien financier de 46 738 \$ à Marchés Ahuntsic-Cartierville pour assurer le développement d'une offre de marchés publics en 2022 et la tenue de 33 journées de marchés publics, le tout, sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et approuver la convention à cet effet / Autoriser une dépense de 10 000 \$ pour les frais afférents à ce projet / Imputation à la réserve développement.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'accorder un soutien financier de 46 738 \$ à Marchés Ahuntsic-Cartierville pour assurer le développement d'une offre de marchés publics en 2022 et la tenue de 33 journées de marchés publics, le tout, sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;
2. d'approuver la convention à cet effet entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'autoriser une dépense de 10 000 \$ pour les frais afférents à ce projet;
4. d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1221388001

CA22 09 0025

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 3 200 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 3 200 \$ aux organismes ci-après énumérés, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités :

200 \$	Loisirs Sophie Barat
200 \$	Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal (pour Club d'âge d'or John-Caboto)
200 \$	Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal (pour Club d'âge d'or Maria S.S. Delle Grazie)
200 \$	Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal (pour Club d'âge d'or Les Pionniers)
200 \$	Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal (pour club d'âge d'or Marcelin-Wilson)
200 \$	Les Retrouvailles (résidence)
200 \$	Club 50 ans + de Claude-Robillard
200 \$	Club Social Henri-Julien
200 \$	Association familiale des locataires André-Grasset
200 \$	Société d'histoire du domaine de Saint-Sulpice
200 \$	Entre-Maisons Ahuntsic
200 \$	Les copains de St-Simon
200 \$	Service des loisirs Christ-Roi
200 \$	Le collectif bienvenue
200 \$	Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)
200 \$	Ahuncycle

d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1224746001

CA22 09 0026

Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, les offres de services du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) dans le cadre des activités du programme Plan forêt urbaine.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, les offres de services du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) dans le cadre des activités du programme Plan forêt urbaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1225320001

CA22 09 0027

Autoriser le dépôt de deux projets dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) et s'engager à financer les coûts admissibles de ces projets pour un montant de 651 000 \$ dont un montant de 325 500 \$ serait entièrement assumé par l'arrondissement / Autoriser le directeur du développement du territoire à agir au nom de

l'arrondissement auprès du ministère des transports du Québec (MTQ) pour la présentation et la gestion de ce dossier.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

1. d'autoriser le dépôt de deux projets dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);
2. de s'engager à financer les coûts admissibles de ces projets pour un montant de 651 000 \$ dont un montant de 325 500 \$ serait entièrement assumé par l'arrondissement;
3. d'autoriser le directeur du développement du territoire à agir au nom de l'arrondissement auprès du ministère des transports du Québec (MTQ) pour la présentation et la gestion de ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.03 1228408001

CA22 09 0028

Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 31 janvier 2022.

Considérant qu'un rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés doit être fait au conseil d'arrondissement conformément à l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de prendre acte du rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 31 janvier 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04 1229298001

CA22 09 0029

Accepter la proposition de règlement relatif à l'entente hors cour et autoriser le Service des affaires juridiques à signer la transaction dans le cadre du litige 500-17-109678-196 entre la Ville de Montréal et 10390208 Canada inc. concernant l'immeuble situé aux 7405-7415, boulevard Gouin Ouest.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'accepter la proposition de règlement relatif à l'entente hors cour et autoriser le Service des affaires juridiques à signer la transaction dans le cadre du litige 500-17-109678-196 entre la Ville de Montréal et 10390208 Canada inc. concernant l'immeuble situé aux 7405-7415, boulevard Gouin Ouest.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

Dissidence : la conseillère Effie Giannou

30.05 1222799002

La conseillère Effie Giannou dépose une pétition citoyenne concernant l'immeuble situé au 7405-7415, boulevard Gouin Ouest.

CA22 09 0030

Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques ou non de même que la consommation de boissons alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles et la fermeture de rues.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

1. d'approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et autoriser l'occupation du domaine public sur les sites, aux dates et aux heures identifiés au tableau des événements publics joint à la présente résolution;
2. d'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites, aux dates et aux heures identifiés audit tableau;
3. d'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non, ainsi que de consommer des boissons alcooliques, selon les sites, les dates et aux heures identifiés audit tableau;
4. d'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8.2), l'ordonnance jointe à la présente résolution autorisant l'utilisation de barbecues mobiles alimentés au charbon de bois, au gaz propane ou tout autre combustible sur les sites, aux dates et heures identifiés audit tableau;
5. d'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 8), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant la fermeture de rues sur les sites, aux dates et aux heures identifiés audit tableau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1223060003

CA22 09 0031

Adopter un second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de rendre obligatoire l'occupation des locaux situés aux rez-de-chaussée des bâtiments de la rue Fleury Ouest, à l'intérieur des zones 1271 et 1286, par l'un des usages autorisés à la section IV du chapitre IV du Titre III (catégorie C.2 de la Famille Commerces), à l'exception des bâtiments occupés exclusivement à des fins d'habitation en date du 13 décembre 2021 / Prendre acte du dépôt du rapport de la consultation écrite.

Vu les arrêtés ministériels en vigueur du ministère de la Santé et des Services sociaux, le premier projet de règlement 01-274-56 a été soumis à une procédure de consultation écrite de 15 jours, soit du 19 janvier au 3 février 2022 inclusivement, laquelle a été annoncée par un avis public le 19 janvier 2022;

Considérant que le conseil d'arrondissement autorise la poursuite du processus d'adoption du présent projet de règlement;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

de prendre acte du dépôt du rapport de la consultation écrite concernant le premier projet de règlement 01-274-56 visant à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274);

d'adopter un second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville 01-274 afin de rendre obligatoire l'occupation des locaux situés aux rez-de-chaussée des bâtiments de la rue Fleury Ouest, à l'intérieur des zones 1271 et 1286, par l'un des usages autorisés à la section IV du chapitre IV du Titre III (catégorie C.2 de la Famille Commerces), à l'exception des bâtiments occupés exclusivement à des fins d'habitation en date du 13 décembre 2021, et ce, malgré l'article 198.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1219141003

CA22 09 0032

Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 9007, boulevard Gouin Ouest, une marge avant de 139,67 mètres pour l'agrandissement du bâtiment - Lot 6 085 574 du cadastre du Québec.

Attendu la demande de dérogation mineure relative au bâtiment portant le numéro 9007, boulevard Gouin Ouest, érigé sur le lot 6 085 574 du cadastre du Québec, visant à autoriser une marge avant de 139,67 mètres pour l'agrandissement du bâtiment;

Attendu que la demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme qui recommande son acceptation;

Attendu qu'en vertu des arrêtés ministériels en vigueur du ministère de la Santé et des Services sociaux, la demande a été soumise à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours, soit du 5 au 20 janvier 2022 inclusivement, laquelle a été annoncée au préalable par un avis public le 5 janvier 2022 sur le site Internet de la Ville de Montréal et de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

d'accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 9007, boulevard Gouin Ouest, une marge avant de 139,67 mètres pour l'agrandissement du bâtiment - Lot 6 085 574 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1211066018

CA22 09 0033

Retirer, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), 12 espaces de stationnement tarifés sur la rue Chabanel : 5 espaces sur le côté nord et 3 espaces sur le côté sud, à l'intersection de l'avenue de l'Esplanade et 4 espaces sur le côté sud, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent.

Considérant le paragraphe 6 de l'article 4 du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1.) à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

de retirer sur la rue Chabanel, à l'angle sud-ouest de l'avenue de l'Esplanade, 3 espaces de stationnement de courte durée et tarifé (AB227;AB228;AB229) et de conserver la zone d'arrêt interdit « Arrêt-Bus » (61022) de la Société de transport de Montréal (STM) sur une distance de 27 mètres;

de retirer sur la rue Chabanel, à l'angle nord-est de l'avenue de l'Esplanade, 5 espaces de stationnement de courte durée et tarifé ainsi que la borne de péage (AB237;AB238;AB239;AB240;AB241;11625) et de conserver la zone d'arrêt interdit « Arrêt-bus » (61020) de la STM sur une distance de 27 mètres;

de retirer sur la rue Chabanel, à l'angle sud-est du boulevard Saint-Laurent, 4 espaces de stationnement de courte durée et tarifé (AB352;AB353;AB354;AB355) et de conserver la zone d'arrêt interdit « Arrêt-bus » (60887) de la STM sur une distance de 27 mètres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1212932002

CA22 09 0034

Refuser d'approuver, en vertu du titre VIII (PIIA) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), la demande visant la modification de l'unité de stationnement en cour avant existante de l'immeuble portant le numéro 279, boulevard Gouin Est (référence décision déléguée D2164197014) Demande de permis 300305588 - Secteur significatif DD - Parcours Gouin.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

de refuser d'approuver, en vertu du titre VIII (PIIA) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), la demande visant la modification de l'unité de stationnement en cour avant existante de l'immeuble portant le numéro 279, boulevard Gouin Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1227328001

CA22 09 0035

Approuver la nomination de dix membres du Conseil jeunesse d'Ahuntsic-Cartierville et la durée de leur mandat respectif.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

d'approuver la nomination de dix membres du Conseil jeunesse d'Ahuntsic-Cartierville et la durée de leur mandat respectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1223060001

CA22 09 0036

Déposer et transmettre au conseil municipal, conformément au Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041), le bilan 2021 pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'accuser réception et de transmettre au conseil municipal le bilan annuel 2021 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville relatif à l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

60.01 1225320002

CA22 09 0037

Prendre acte des procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenues les 9 juin, 7 juillet, 4 août, 8 septembre, 6 et 26 octobre et 8 décembre 2021.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

de prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenues les 9 juin, 7 juillet, 4 août, 8 septembre, 6 et 26 octobre et 8 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.01 1222799001

Affaires nouvelles

Aucun document.

70.02

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du lundi 14 février 2022 est levée à 21 h 18.

70.03

Émilie Thuillier
Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement